

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Duclair, soucieuse de préserver son patrimoine

Soucieuse de préserver son patrimoine et soutenue par la DRAC, la Ville de Duclair entreprend la restauration de l'église Saint Denis de Duclair, édifice classé au titre des monuments historiques depuis 1862.

La construction de cette église commence au XI<sup>ème</sup> siècle et s'achève au XVI<sup>ème</sup> siècle. Le chœur fut rebâti au XVI<sup>ème</sup> siècle. La nef et le portail sont construits pendant la Renaissance. Cet édifice, particulier pour ses trois pignons, comporte une nef romane, séparée du chœur par un clocher central surmonté d'une haute flèche d'ardoises et de deux collatéraux qui se poursuivent jusqu'à un chevet plat. Des colonnes et des chapiteaux du clocher sont des éléments de l'époque gallo-romaine réemployés dans cet édifice.

Un certain nombre de pathologies sur le monument est constaté et l'état de la connaissance documentaire sur l'édifice est incomplet.

Aujourd'hui, les enjeux patrimoniaux, outre la conservation de l'intégrité du monument, la connaissance de l'édifice, doivent permettre d'appréhender les phénomènes de détérioration des maçonneries notamment concernant les pierres de soubassement et le clocher, appréhender l'évolution des pathologies des vitraux, assurer la stabilité des statues, mais aussi permettre d'accès à tous à l'édifice (loi accessibilité de 2005) et ce en toute sécurité (réglementation de sécurité contre l'incendie-code de la construction et de l'habitation).

Pour cela, le cabinet H2O Architectes a été retenu dans le cadre d'un marché public, afin de réaliser dans un premier temps le diagnostic complet de l'édifice en quatre mois. Localement, le travail de cette maîtrise d'œuvre est visible (Saint Wandrille, les ruines de l'abbaye de Jumièges et de Saint Martin de Boscherville, la réfection du gros Horloge de Rouen...).

Ce diagnostic doit permettre de recueillir une étude historique, un recollement documentaire, une analyse architecturale, un bilan sanitaire mais aussi un descriptif des travaux et enfin une estimation des travaux de réparation et de restauration.

De plus le cabinet de maîtrise d'œuvre s'adjoit des compétences d'un maître verrier, l'atelier Manufacture Vincent Petit, qui étudiera et analysera les verrières et proposera un protocole d'intervention précis et adapté au site.

Ce diagnostic, véritable pierre angulaire de ce programme, débouchera, en fonction des possibilités d'investissement de la Ville et des soutiens des différents partenaires financiers publics (DRAC/Département/Réserve parlementaire) comme privés (Mécénats/souscriptions participatives Fondation du Patrimoine) sur une programmation de travaux à court, moyen et long terme.

Le Maire,



Jean DELALANDRE